

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Christina Meissner, Patrick Lussi, Stéphane Florey, Eric Bertinat, Marc Falquet, Bernhard Riedweg, Christo Ivanov, François Lefort, Philippe Morel, Esther Hartmann, Brigitte Schneider-Bidaux

Date de dépôt : 11 mai 2012

Proposition de motion

Procter & Gamble réduit la voilure, le Conseil d'Etat ne doit pas se laisser piéger !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que Procter & Gamble va réduire ses effectifs à l'échelon international ;
- qu'au niveau mondial 10% des effectifs seront supprimés ;
- que le siège de Genève ne sera pas épargné ;
- que cette entreprise est le troisième employeur privé du canton avec 3 150 collaborateurs ;
- que, après la fermeture de Merck Serono, le canton encaisse un nouveau coup dur ;
- que le Conseil d'Etat n'a rien vu venir dans le cas de Merck Serono ;
- que Procter & Gamble n'a pas été en mesure de chiffrer précisément le nombre d'emplois concernés ;
- qu'il convient de réagir au plus vite et d'élaborer une réponse coordonnée ;
- que la situation économique est immanquablement en train de se dégrader dans l'arc lémanique ;
- que l'essor économique de l'Asie et la perte de compétitivité de la Suisse sont de mauvais augure pour l'emploi ;

invite le Conseil d'Etat

- à entamer un dialogue avec l'entreprise afin de connaître le nombre précis de licenciements ;
- à négocier un plan social avec l'entreprise Procter & Gamble à Genève ;
- à intensifier ses rapports avec les entreprises, quelle que soit leur taille, afin de préparer avec ces dernières les mesures envisageables pour restaurer la compétitivité et l'attractivité de Genève.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Après la très mauvaise surprise du 24 avril 2012 dernier où la multinationale Merck Serono annonçait la fermeture de son siège genevois, avec pour conséquence la disparition de 1 250 emplois à Genève, c'est au tour de Procter & Gamble d'annoncer une réduction de ses effectifs à Genève.

L'entreprise Procter & Gamble, multinationale de près de 127 000 employés, spécialisée dans les biens de consommation courante, est aussi le troisième employeur privé du canton avec 3 150 collaborateurs.

Malgré un chiffre d'affaires de 82,5 milliards de dollars pour 11,79 milliards de bénéfice et une croissance organique de 4% des ventes en 2011, le fléchissement probable des bénéfices pour 2012 et la diminution de sa part de marché contraindraient la multinationale à se restructurer. En l'espèce, Procter & Gamble gommerait 10% de ses effectifs totaux.

S'agissant de Genève, l'entreprise envisage également de procéder à des restructurations et, sans toutefois en préciser le nombre exact, évoque des « dizaines de postes ». L'essor de la croissance économique en Asie, face à une Europe moribonde, fait que l'entreprise y transférera des secteurs entiers pour profiter de ses nouveaux marchés dynamiques.

On le sait, la gestion du cas Merck Serono par le Conseil d'Etat n'a pas été optimale. Alors que l'ancien propriétaire de Serono avait émis comme condition de vente le maintien du site pendant 5 ans à Genève, le Conseil d'Etat a été pris au dépourvu, alors que ce laps de temps aurait été suffisant pour prévoir un plan d'action. Pire encore, le président du Conseil d'Etat n'a pas mesuré à leur juste valeur les dégâts économiques et sociaux annoncés par la multinationale. Il n'a pas jugé opportun de communiquer à ses collègues du Conseil d'Etat la gravité d'une décision pouvant survenir très prochainement chez Merck Serono.

Un tel scénario, suivi d'une gestion aussi calamiteuse, ne devrait pas se reproduire. Pour ces raisons, il convient que le Conseil d'Etat entame un dialogue avec l'entreprise concernée, aux fins de connaître avec le plus de précision possible le nombre de postes concernés. Sans plus attendre, il incombe à notre exécutif cantonal de mettre en place un plan d'action pour les personnes concernées par la décision de l'entreprise, pour pouvoir y apporter une réponse efficace et coordonnée.

Enfin, la présente motion demande au Conseil d'Etat qu'il rende rapport sur les mesures envisageables pour restaurer la compétitivité et l'attractivité de Genève, suite aux diverses suppressions d'emplois récemment annoncées. Il semble nécessaire que le gouvernement expose comment il entend concrétiser la résolution 682 adoptée par le Grand Conseil l'invitant « à tout entreprendre pour éviter que des entreprises quittent Genève » et « à renforcer l'attractivité économique du canton ».

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion.